



Ville de LORRAINE

Recrutement de nouveaux membres pour le Comité consultatif sur la gestion et la préservation de la forêt du Grand Coteau

La Ville de Lorraine souhaite recevoir des candidatures pour combler des sièges vacants au sein du Comité consultatif sur la gestion et la préservation de la forêt du Grand Coteau de la Ville de Lorraine.

Depuis sa mise en place en 2013, le comité consultatif a travaillé au développement du Plan durable de protection et de mise en valeur (PDPMV) de la forêt du Grand-Coteau de Lorraine, adopté par le conseil municipal en février 2016. Depuis, le mandat principal du comité est d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PDPMV et d'appuyer la Ville de Lorraine dans ses actions.

Le comité est composé de citoyens résidant sur le territoire de la Ville, d'un élu municipal et de deux représentants d'organismes environnementaux indépendants. Le chef du service de l'environnement et le directeur général de la Ville de Lorraine siègent également sur le comité afin d'en assurer la coordination.

Principaux critères de sélection des membres

- Résider sur le territoire de la Ville de Lorraine;
- Avoir un intérêt et/ou des connaissances dans les domaines de l'environnement, de l'aménagement du territoire et/ou de la gestion d'espaces verts;
- Avoir à cœur l'intérêt public et la protection de l'environnement;
- Avoir entre 18 et 40 ans, un atout;
- Être disponible pour assister aux réunions du comité consultatif et pour s'impliquer de temps à autre (ex. organisation d'activités communautaires, communications par courriel, etc.).

Fréquence et horaire des rencontres du comité consultatif

Le comité consultatif se rencontre minimalement deux fois par année pour faire le suivi du PDPMV. De plus, des rencontres supplémentaires peuvent être organisées pour traiter de sujets particuliers ou pour mettre en œuvre des actions diverses. Les rencontres du comité consultatif ont lieu les soirs de semaine, généralement de 19h à 21h30.

Veillez svp faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre d'intention à l'adresse suivante :

VILLE DE LORRAINE
Service de l'environnement
33, boul. de Gaulle
Lorraine Qc J6Z 3W9
environnement@ville.lorraine.qc.ca